



# 2017

**TK'Blue Agency vous souhaite  
une belle année,  
bleue et sans nuages !**

Tels sont nos vœux les plus sincères pour la planète, ses habitants et particulièrement tous les acteurs du transport impliqués et naturellement motivés par sa dimension éco-responsable !

Motivation facile à trouver que l'on soit plutôt sensibilisé à la protection de l'environnement, ou celle des consommateurs, ou de son propre compte d'exploitation, puisque performances économiques et environnementales sont toujours liées !

2017 sera la première année du déploiement mondial des ODD (Objectifs de Développement Durable) sur lesquels l'ONU a demandé à toutes les entreprises de s'engager.

L'Agence TK'Blue est maintenant bien installée pour apporter son aide à réussir quelques uns de ces objectifs à tous les acteurs concernés par la mobilité des biens et des personnes. Ses indicateurs TK'T et TK'€ sont déjà utilisés par plusieurs milliers d'entreprises dans le monde et permettent d'ores et déjà de mesurer et accélérer les progrès de chacun.

**Blue Année !!!**

**Philippe MANGÉARD**  
Président fondateur de TK'Blue





**Pour la nouvelle année, découvrez notre nouvelle plaquette.**

**«TK'Blue, améliorer la performance économique et environnementale de votre transport. Une crédibilité et une fiabilité qui reposent sur sa spécificité sectorielle > le transport de marchandises, sa gouvernance fort...»**

[Lire la suite](#)

## TK'BLUE NEWS

### **Nouveau Président du Conseil Scientifique :**



**Le Professeur Yves CROZET** succède au Professeur Eric Ballot à la tête du Conseil scientifique de l'Agence. Professeur émérite à Sciences-Po Lyon, économiste spécialiste des transports, membre du laboratoire aménagement économie transports (LAET) qu'il a dirigé de 1997 à 2007, Yves Crozet était déjà membre du Conseil scientifique de l'Agence dès sa création (2012).



**Le Professeur Eric Ballot**, récemment promu directeur du Centre de Gestion Scientifique de l'Ecole des Mines de Paris, et aussi Professeur invité à l'Université de Hong-Kong, reste membre du Conseil, mais ne pouvait plus assumer la charge de management afférent au Président.

## Equipe TK'Blue :



TK'Blue souhaite la bienvenue à **Sarah SILVA DOS SANTOS, chargée de communication au sein de l'équipe**. Diplômée de l'European Communication School – Media School Group – avec une spécialisation en relations publiques/presse et en événementiel, Sarah intervient sur tous les outils de communication de l'agence, ainsi que sur la communication client.

---

## Nouveau client :



## Nouveaux partenariats :



TK'Blue a signé le 27 janvier un partenariat avec le [GLEC \(Global Logistics Emissions council\)](#).

GLEC, une initiative du Smart Freight Centre (SFC), rassemblant tous les **leaders de la logistique et de grands chargeurs** avec comme objectif de définir une méthodologie mondiale de calcul des émissions de GES. Cette méthodologie a été publiée et lancée dans le monde entier fin 2016.

Dans son accord avec **TK'Blue, SFC reconnaît que notre plateforme est compatible avec la méthodologie GLEC pour recueillir les données des transporteurs et fournir des calculs d'émissions conforme**, chaque fois qu'ils seront demandés par un chargeur.

Parmi les partenaires GLEC : DB Shenker, DHL, GEODIS, K&N, Maersk, SNCF, STEF, TNT, Hapag-Lloyd

---



**TK'Blue** participera au [IVe Forum sur le Grand Paris](#) ayant pour thème « **Innover pour réussir** ». Ce rendez-vous permet des **échanges entre décideurs économiques et politiques au plus haut niveau sur des enjeux essentiels** (innovation, dynamique Grand Paris,...). Ce forum aura lieu le 1<sup>er</sup> Février à Paris.

DESCARTES

**TK'Blue** assistera à la [conférence Descartes dédiée à la livraison à domicile](#) « **Livraison à domicile : Le client assigné à résidence ?** » qui se déroulera le 2 Février à Paris..

 World Class Logistics  
PARIS

**TK'Blue** était présent au [World Class Logistics](#) le 13 décembre à Paris. L'agence a animé une conférence « **Les performances économiques et écoresponsables du transport sont liées, profitons-en !** »



**TK'Blue** a participé aux **vœux [Comité 21](#)** le 16 janvier 2017 à Paris, et a pu débattre lors de la conférence.

« **Comment décliner un dessein mondial pour nos territoires et nos organisations ?** »



**TK'Blue**, lors du [Saint Gobain Glass Logistics Transport Day](#) du 1<sup>er</sup> décembre, a présenté aux partenaires SGGL **l'intérêt qu'apporte ses outils pour l'amélioration de la performance de la chaîne de transport.**



**TK'Blue** a **présenté ses solutions aux partenaires transport du groupe mondial [Procter & Gamble](#)** le 6 décembre 2016 à Varsovie lors de **l'European Transportation Summit.**



**TK'Blue** a participé à la **réunion de lancement des travaux du groupe d'Expertise Développement Durable du CNCCEF** pour l'année 2017, le 18 Janvier dernier à Paris. Le thème principal fut la « **Ville Durable** »



[Les Routiers – Info CO2 : un outil gratuit pour les calculer – 12/2016](#)



[AETL – Le conseil jeunes rencontre Philippe Mangeard – Président – Fondateur de TK'Blue Agency – 01/12/2016](#)

***Transport Info***  
**.fr**

**Transport Info Hebdo :**

**Le marché français va dépasser le cap des 45 000 unités en 2016**



# VEILLE RÉGLEMENTAIRE

## **Transport de marchandises dangereuses : PUBLICATION DU NOUVEL ARRÊTÉ TMD ET DE L'ADR 2017, ET ARRÊTÉ TMD CONSOLIDÉ**

L'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres a été modifié par un arrêté du 28 novembre 2016. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 2017. Les principales évolutions apportées par cet arrêté TMD consolidé sont :

### **Le conseiller à la sécurité**

Le rapport d'accident est remis à la direction de l'entreprise, et plus au chef d'entreprise. Dans le cas d'entreprises ayant plusieurs activités, le conseiller à la sécurité peut rédiger plusieurs rapports annuels relatifs à ces activités. Il établit alors un document de synthèse à destination de la direction de l'entreprise.

### **La déclaration des événements impliquant des marchandises dangereuses**

L'arrêté TMD vient préciser que l'enceinte de rétention mentionnée dans le critère de perte de produit comprend notamment les citernes, les conteneurs pour vrac, les colis, les petits conteneurs ainsi que les conteneurs contenant des objets ou colis. L'arrêté TMD vient préciser ce qu'il convient de faire dans le cas d'événements impliquant des transports de matières radioactives.

### **La mission des intervenants**

Le responsable du site de chargement n'est plus obligé de contrôler la présence des consignes écrites en 4 pages à bord de l'unité de transport. Le terme de « déchargements » est remplacé par celui de « vidanges »

### **TK'Blue Agenda :**

- [IVe Forum sur le Grand Paris](#) « Innover pour réussir »

1 Février 2017 – La Chambre de commerce et de l'industrie, Paris

- [Conférence Descartes](#) « Livraison à domicile : Le client assigné à résidence ? »

2 Février 2017 – Salons de l'Hôtel des Arts et Métiers, Paris

TK'Blue Agency  
Agence de Labellisation et de Notation du Transport

Publication : TK'Blue Agency

info@tkblueagency.eu - +33 1 71 39 80 70  
28 avenue de Messine - 75008 Paris - SAS au capital de 1 699 464 €